

Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Démarche d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux

G-2-APR-3-01080-RAPP-018

Révision 3

Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Démarche d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux

G-2-APR-3-01080-RAPP-018

Révision 3

Rédigée par :



Gilles Vaillancourt

Approuvée par :



Daniel Boisvert

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
INTRODUCTION.....	1
1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DE LA PERCEPTION DES RISQUES ET DES IMPACTS PSYCHOSOCIAUX	3
1.1 Contexte général	3
1.2 Contexte du projet	5
1.3 Objectifs de l'évaluation de la perception des risques	5
2 DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE LA PERCEPTION DES RISQUES ET DES IMPACTS PSYCHOSOCIAUX.....	9
2.1 Caractérisation du milieu et impacts potentiels du projet	9
2.2 Enquêtes	10
2.2.1 Revue de presse	10
2.2.2 Groupes de discussion	11
2.2.3 Sondage.....	12
2.3 Prévision des impacts et mesures d'atténuation	12
2.3.1 Analyse de la documentation	12
2.3.2 Scénarios de perception des risques	12
2.3.3 Impacts psychosociaux et mesures d'atténuation.....	13
2.4 Développement d'un programme de suivi	13
2.5 Rédaction du rapport sectoriel.....	13
BIBLIOGRAPHIE.....	15

INTRODUCTION

La centrale de Gentilly-2, située dans le secteur Gentilly de la ville de Bécancour, est la seule centrale nucléaire en exploitation au Québec. Cette centrale, de type CANDU-PHW, est la propriété d'Hydro-Québec et est exploitée depuis le 1^{er} octobre 1983. Elle fournit une puissance de 675 MW, soit environ 3 % de la puissance installée du réseau provincial de production d'électricité. Telle que conçue à l'origine, sa durée de vie prévue est de 30 ans, soit jusqu'en 2013 (Hydro-Québec, 2000 et 2002). Les travaux de réfection assureraient son exploitation jusqu'à l'horizon 2035. Cette réfection est, selon les données actuellement disponibles, une solution économiquement avantageuse qui assurera une exploitation sûre, fiable et rentable de la centrale. En outre, le projet permettra à Hydro-Québec de maintenir un savoir-faire en énergie nucléaire.

Le projet exigera l'aménagement de nouvelles installations de stockage pour les déchets radioactifs solides d'exploitation actuelle et, éventuellement, de ceux découlant de la réfection et de la poursuite de l'exploitation de la centrale jusqu'à l'horizon 2035. De plus, une augmentation de la capacité d'entreposage de l'aire de stockage à sec du combustible irradié (ASSCI) sera nécessaire. Ces nouvelles installations de stockage seront construites, sur la propriété d'Hydro-Québec, à proximité des aires de stockage des déchets radioactifs existantes et à l'intérieur d'un périmètre clôturé et protégé.

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2, l'évaluation de la perception des risques apparaît comme un aspect particulièrement important, la filière énergétique nucléaire suscitant des réactions de craintes. Celles-ci traduisent, notamment, l'évaluation que se font les populations des risques d'accidents ou de contamination, évaluation qui dépasse largement les probabilités que les estimations techniques et scientifiques les plus sérieuses permettent d'établir (Slovic, 1987). Cette perception des risques est largement modulée par le contexte et le vécu des populations. Des études, de plus en plus nombreuses, ont également établi un lien entre la perception des risques et certaines conséquences sociales et psychologiques (impacts psychosociaux), dans le cas de projets controversés ou d'accidents. Il conviendra donc d'établir, le plus précisément possible, si le projet entraînera des changements dans la perception des risques de la centrale de Gentilly-2 et si ceux-ci sont susceptibles d'engendrer certains impacts psychosociaux.

Le présent document décrit la démarche et les méthodes d'enquêtes qui seront utilisées pour mesurer la perception des risques et les conséquences psychosociales, les anxiétés et autres effets, que celles-ci pourraient entraîner. En plus de la présente introduction, ce document comprend deux chapitres. Le premier chapitre traite du contexte général des études de perception du risque et de celui propre au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Le deuxième chapitre décrit la démarche de travail et la méthodologie d'évaluation de la perception des risques et des impacts potentiels qui en découlent.

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DE LA PERCEPTION DES RISQUES ET DES IMPACTS PSYCHOSOCIAUX

1.1 Contexte général

La perception des risques est un domaine des sciences sociales qui fait l'objet de nombreux travaux depuis une vingtaine d'années. Ce développement est notamment attribuable à l'émergence de préoccupations sociales importantes entourant certaines technologies, dont le nucléaire (civil et militaire), l'industrie chimique et, plus récemment, le génie génétique. Ces préoccupations sont attribuables, en partie, à la médiatisation de certaines grandes catastrophes technologiques : déversements pétroliers, Three Miles Island, Tchernobyl, et, plus récemment, « le syndrome de la vache folle ». Celles-ci ont ébranlé l'image positive et la confiance générale dont bénéficiaient, jusqu'à récemment, le « progrès », le développement technologique et les institutions et organisations (la science, l'État, les entreprises).

Risque

Le risque est habituellement défini, par les sciences physiques et naturelles, comme le résultat d'un calcul formel basé sur les probabilités qu'un événement, naturel ou anthropomorphique, entraîne, dans un cadre de temps particulier, des conséquences qui ont une certaine valeur, pour la société, ou les groupes et les individus qui la composent. Ces conséquences sont habituellement définies, implicitement ou explicitement, comme étant négatives. La mesure des probabilités et la détermination des conséquences sont au cœur de l'évaluation des risques.

Perception des risques

Bien que le risque ne soit pas une réalité « perceptible » physiquement, comme la longueur d'un meuble par exemple, l'expression « perception des risques » est habituellement utilisée dans le domaine des sciences sociales. Le terme désigne les opinions, attitudes, jugements ou évaluations que les individus, groupes, organisations ou sociétés se font à l'égard des sources de risques, des probabilités et des conséquences leur étant associées, de leur acceptabilité et, enfin, des réactions et actions qui en découlent. Les spécialistes du phénomène ont cherché, notamment, à connaître comment et sur quelles bases les risques sont déterminés et sont acceptés, ou non, par la population.

Conséquences de la perception des risques : les impacts psychosociaux

Les oppositions locales à l'installation d'équipements et la contestation de certaines technologies ont certainement été les réactions sociales les plus souvent associées à la perception des risques. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, d'autres conséquences psychosociales, telles que l'anxiété, le stress et autres, sont restées largement ignorées. Les enquêtes, effectuées auprès des populations affectées par des incidents et des catastrophes technologiques, ou des conflits importants, entourant l'installation d'équipements ont clairement montré que ces conséquences sociales ne sont pas négligeables. Celles-ci sont modulées par les circonstances et, notamment, par la perception des risques que les individus se forgent des événements, de leur situation et de la technologie en cause¹. Ces conséquences psychosociales ont pu être observées longtemps après que des mesures appropriées, telles que le confinement ou la décontamination, aient été prises, ou même en l'absence de contamination effective de l'environnement, comme dans le cas de Three Mile Island.

Les impacts psychosociaux de la perception des risques sont différents selon les circonstances, les individus, les groupes ou les communautés. Au plan individuel, ils peuvent être d'ordre émotif, par exemple, entraîner des préoccupations plus ou moins fortes, de la peur, de l'anxiété, de la colère, de la culpabilisation, mais également de la fierté et un sentiment de contrôle. On trouve, au plan comportemental, des activités comme la recherche d'aide et d'information, ou la fuite. Au plan somatique, on peut observer les maux de tête, la fatigue et la dépression. On peut aussi noter une plus grande motivation pouvant se traduire par une implication des individus dans leur communauté. Au plan familial ou à celui des réseaux primaires, on a constaté, selon les circonstances, des conflits entre époux et les membres de la famille ou des réseaux de voisinage ou d'amitié, mais également le renforcement et l'extension de ces liens. À l'échelle de la communauté, on a pu observer des effets de stigmatisation, de fracture et de conflits entre groupes ou d'isolation sociale, mais également le développement des compétences, de la solidarité et de la prise en charge (autonomisation) par la communauté¹. La perte de confiance de la population envers les autorités a également souvent été observée.

On peut donc constater que les impacts psychosociaux ne sont pas nécessairement négatifs. En effet, dans plusieurs situations critiques, on a pu observer des conséquences positives lorsque les individus et les groupes se sont mobilisés devant la source de leurs appréhensions.

Plusieurs enquêtes ont enfin montré que les populations vivant près de centrales nucléaires ou d'équipements considérés à risque (ex. : lieux d'enfouissement de matières résiduelles, usines chimiques), qui n'ont pas connu d'incidents importants ou de contestations fortes, ne semblent pas touchés par ces impacts psychosociaux¹.

¹ Baum et autres, 1983 ; Davidson et autres, 1982 ; Dohrenwed et autres, 1981 ; Evans et Cohen, 1987 ; Freudenburg et Baxter, 1985 ; Holahan et autres, 2000 ; Taylor et autres, 1991.

La figure 1 présente une description schématique de la problématique et du lien entre la perception des risques et les impacts psychosociaux.

1.2 Contexte du projet

Hydro-Québec considère que l'évaluation de la perception des risques est une composante importante de l'étude d'impact environnemental du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

L'étude d'impact sur l'environnement réalisée en 1993 dans le cadre du projet de stockage à sec du combustible irradié de la centrale de Gentilly-2 a fait ressortir la perception du risque par la population comme étant l'impact résiduel le plus important du projet. Les audiences publiques tenues en 1994 dans le cadre de ce projet ont clairement montré l'intérêt de certains publics pour la question de la perception des risques (BAPE, 1994). L'enjeu environnemental relié à la perception du risque dans le cadre du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 pourrait s'avérer différent de celui du projet de 1993, mais il est raisonnable de croire que la question de la perception des risques pourra susciter de l'intérêt aux yeux de certains groupes.

Par ailleurs, les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont créé un choc psychologique important, en Amérique du Nord en particulier, et ont entraîné une vigilance accrue à l'égard des risques d'attentats. Il apparaît important d'établir si ces événements tragiques ont modifié la perception des risques liés à la centrale de Gentilly-2 et si cela peut engendrer des craintes spécifiques en relation avec le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. De plus, il n'y a pas eu d'évaluation des opinions de la population (sondages) au sujet de la centrale de Gentilly-2 récemment. Le dernier sondage d'importance a en effet été effectué en 1993, dans le cadre de la préparation de l'étude d'impact et des efforts de communication entourant le projet de stockage à sec du combustible irradié. L'état actuel des perceptions liées à la centrale est donc difficile à établir.

1.3 Objectifs de l'évaluation de la perception des risques

Tenant compte des contextes général et particulier présentés précédemment, Hydro-Québec considère qu'il faut connaître l'état actuel de la perception des risques liés à la centrale nucléaire de Gentilly-2. Également, il faut connaître les réactions concernant le projet plus spécifiquement, à savoir si les réactions engendreront des préoccupations plus ou moins fortes et spécifiques, ou si de telles réactions risquent de survenir.

L'évaluation de la perception des risques cherchera donc à mesurer et à prévoir :

- ≠ la perception des risques du projet et, notamment, si celui-ci entraîne des réactions ou des craintes nouvelles et supplémentaires par rapport à la perception actuelle des aires de stockage existantes de la centrale ;

- ⌘ si ces craintes sont différentes ou d'intensité variable, selon les groupes ou sous-groupes de la population ;
- ⌘ si cette perception des risques et le niveau de préoccupation qui peut lui être associé engendre ou risque de provoquer des impacts psychosociaux, plus ou moins importants, aux plans individuel, familial ou communautaire.

2 DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE LA PERCEPTION DES RISQUES ET DES IMPACTS PSYCHOSOCIAUX

Pour atteindre les objectifs de l'étude, la démarche d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux comprendra cinq étapes principales qui sont décrites ci-après.

2.1 Caractérisation du milieu et impacts potentiels du projet

La première étape vise à connaître le milieu local et les impacts potentiels du projet. Pour ce faire, on recueillera et analysera la documentation et les données pertinentes sur :

- ≠ les impacts potentiels du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ;
- ≠ la population locale ;
- ≠ les études d'impact et de suivi qui ont été réalisées dans le cadre d'autres projets liés au complexe nucléaire de Gentilly.

Une opération systématique de collecte de la documentation pertinente sera effectuée auprès des responsables d'Hydro-Québec, sur Internet, dans plusieurs bibliothèques universitaires, banques de données et centres de documentation.

Les données sociodémographiques de Statistique Canada sur la population vivant dans la zone d'étude seront colligées. Il s'agira, entre autres, de déterminer les effectifs et la répartition géographique, dans la zone d'étude élargie (superficie d'environ 920 km²), des différentes classes d'âge et de sexe, de scolarité, d'emploi et de type d'emploi et, enfin, des caractéristiques des ménages, tels que le revenu, la taille, la présence ou non de jeunes enfants, le statut de propriétaire ou de locataire et la durée d'établissement.

On consultera également les données sur l'état de santé physique et mentale de la population de la zone d'étude. Ces données sont disponibles grâce à un rapport récent de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) qui a procédé à l'analyse des données de l'enquête de santé (1998) de Santé Québec.

Des rencontres auprès de quelques responsables locaux du domaine de la santé et des services sociaux seront réalisées. De plus, le rapport d'inventaire sociopolitique qu'effectuera Hydro-Québec dans le cadre de l'avant-projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sera mis à profit. Ces activités permettront de cerner plus précisément les enjeux associés à la perception de risques et aux réactions possibles de la population engendrées par cette perception.

La recherche documentaire permettra également de repérer les informations sur les précédents qui peuvent guider l'évaluation d'impacts. Il s'agit en particulier des études d'impact des projets de construction d'installations de stockage des déchets nucléaires des centrales nucléaires de Bruce et de Pickering en Ontario.

Des rencontres avec certains spécialistes de la perception des risques, comme l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), et des spécialistes des communications de certains producteurs d'énergie nucléaire, comme Ontario Power Generation, sont également prévues pour :

- ≠ repérer et obtenir de la documentation pertinente ;
- ≠ discuter de leurs perspectives et expériences quant à la perception des risques et des impacts psychosociaux qui peuvent en découler.

Ces démarches seront utiles à la préparation des instruments d'enquête et d'analyse, de même qu'à l'élaboration des scénarios d'impact, des mesures d'atténuation et du programme de suivi.

2.2 Enquêtes

Trois activités distinctes sont prévues pour colliger l'information permettant de dégager un portrait de la perception des risques et des réactions au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 :

- ≠ une analyse du contenu de la revue de presse sur la centrale de Gentilly-2 ;
- ≠ l'organisation de groupes de discussion ;
- ≠ un sondage auprès de la population.

2.2.1 Revue de presse

La première activité consiste à effectuer une analyse de contenu de la revue de presse touchant la centrale de Gentilly-2. Les informations pertinentes diffusées depuis 1993 seront analysées. Rappelons que l'année 1993 correspond à la période de réalisation de l'étude d'impact du projet de stockage du combustible irradié et lors de laquelle une analyse de la revue de presse avait également été effectuée.

L'analyse de la revue de presse permettra de saisir le contexte communicationnel dans lequel les groupes, parties prenantes et individus se trouvent lorsqu'ils évaluent le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Ce contexte est un déterminant important, mais non le seul, de la perception des risques. La littérature sur le sujet est abondante et montre que les masses-média ont une influence, plus ou moins importante, selon le type de risque, le contexte local et le réseau de relations interpersonnelles.

L'analyse de la revue de presse aura pour objectifs de :

- €# rassembler et synthétiser les arguments invoqués, par les groupes d'acteurs et la population, pour discuter de la centrale de Gentilly-2 et du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ;
- €# connaître comment sont abordés par les journalistes, individus, porte-parole d'organisations ou de groupes, certaines questions importantes pour la perception des risques du projet. Il s'agit, entre autres :
 - 4# de la crédibilité des sources d'information ;
 - 4# de la confiance de la population à l'égard de l'opérateur et des instances de réglementation ;
 - 4# des risques et des avantages associés à la centrale ;
 - 4# de la sécurité de celle-ci ;
 - 4# de la justification du projet ;
 - 4# des risques et des avantages du projet ;
 - 4# des risques et des avantages du stockage à long terme du combustible irradié et des déchets radioactifs.

2.2.2 Groupes de discussion

Des groupes de discussion seront organisés pour recueillir les opinions et réactions des résidents de différents secteurs de la zone d'étude à l'égard du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Cette technique d'entrevue permet de connaître la diversité des opinions et réactions qui ont cours dans le milieu d'étude ainsi que les raisonnements, expériences et attitudes qui en sont à la base.

Les thèmes abordés lors des discussions seront ceux évoqués ci-dessus, dans le cadre de l'analyse de presse, mais également les réactions que les résidents, ainsi que leur entourage, peuvent avoir à l'égard du projet et des mesures qu'ils ont prises ou comptent prendre, le cas échéant, en raison de leur perception du projet. Les entrevues de groupe serviront en outre à mesurer la perception des risques associés à d'autres installations qui pourraient être perçues comme des sources de risques.

2.2.3 Sondage

Un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population de la zone d'étude sera effectué. Cette technique permettra de mesurer l'importance quantitative des groupes ayant différentes opinions et réactions à l'égard du projet.

La taille de l'échantillon sera de quelque 450 personnes réparties, le plus également possible, entre trois différentes zones de proximité de la centrale, soit : 0-5 km ; 5,1-10 km ; 10,1 km et plus. Cette division spatiale est prévue en raison du fait que de nombreuses recherches ont démontré que la perception du risque par les populations varie en fonction de la distance entre la résidence et la source des risques. Il est à noter que très peu de résidents vivent dans la zone de 0-5 km de la centrale. Le nombre de résidents sondés dans cette zone pourrait ne pas atteindre l'objectif de 150 personnes.

2.3 Prévision des impacts et mesures d'atténuation

2.3.1 Analyse de la documentation

À cette étape, on procédera d'abord à l'analyse de l'ensemble de la documentation, des rapports et des données, quantitatives ou qualitatives, qui auront été recueillis dans le cadre des activités antérieures afin de :

- ≠ décrire les caractéristiques générales des collectivités implantées dans la zone d'étude, ainsi que leur évolution récente et probable à court ou moyen terme ;
- ≠ décrire la perception des risques, et les impacts psychosociaux générés par celle-ci, dans le cadre de projets similaires ;
- ≠ décrire les caractéristiques sociales des organismes et des populations vivant dans la zone d'étude ou utilisant cette dernière, qui sont les plus susceptibles d'être affectés, positivement ou négativement, par la perception des risques liés au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ;
- ≠ identifier des mesures susceptibles d'atténuer la perception des risques associés à la construction, l'exploitation ou le démantèlement des installations.

2.3.2 Scénarios de perception des risques

Les informations recueillies et les analyses réalisées aux étapes précédentes seront utilisées afin d'élaborer des scénarios probables de perception des risques et des réactions de la population face au projet. L'élaboration de ces scénarios tiendra compte des précédents, des informations, qualitatives et quantitatives, sur les perceptions et réactions de la population résidant dans la zone d'étude et, enfin, des mesures d'atténuation applicables.

Les scénarios élaborés seront validés auprès d'experts en évaluation d'impacts psychosociaux et environnementaux et d'informateurs clés connaissant bien le milieu local. Ceux-ci seront réunis afin de prendre connaissance des informations disponibles, des mesures d'atténuation applicables et des scénarios d'impact. On leur demandera, sur cette base, de juger de la vraisemblance des scénarios et des impacts prévus, de la pertinence et de l'efficacité des mesures d'atténuation applicables.

2.3.3 Impacts psychosociaux et mesures d'atténuation

À cette étape, les impacts psychosociaux qui pourraient découler de la perception des risques, telle que déterminée en fonction des scénarios qui auront été établis au préalable, seront décrits et évalués. L'évaluation des impacts sera réalisée en utilisant le cadre méthodologique décrit à l'annexe B du document intitulé « Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Méthode d'évaluation des impacts sur l'environnement » (Nove Environnement inc., 20 mars 2003).

Les scénarios retenus de perception des risques permettront de juger de la nécessité ou non d'appliquer des mesures d'atténuation. Au besoin, sur la base des analyses et informations précédentes, les mesures les plus susceptibles d'atténuer l'ampleur des impacts psychosociaux négatifs du projet et d'optimiser les retombées positives, dans les différents milieux, seront élaborées.

Enfin, tenant compte de l'application éventuelle de mesures d'atténuation, l'importance de l'impact résiduel découlant de la perception des risques du projet, sera déterminée.

2.4 Développement d'un programme de suivi

La démarche décrite précédemment fournira les informations nécessaires à l'élaboration d'un programme de suivi de la perception des risques, des réactions de la population et des mesures d'atténuation qui pourraient être requises. Ce programme de suivi servira à déterminer si les mesures d'atténuation ont effectivement été mises en place, si requis, si les impacts prévus sont effectivement mesurables et si d'autres impacts, non prévus, sont identifiables.

2.5 Rédaction du rapport sectoriel

La dernière étape de la démarche d'étude consiste à consigner l'ensemble des analyses effectuées dans un rapport sectoriel présentant les données recueillies et les analyses effectuées dans le cadre des tâches décrites précédemment.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUM, Andrew, Robert J. GATCHEL et Marc A. SCHAEFFER. 1983. "Emotional, behavioral, and physiological effects of chronic stress at Three Mile Island". *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 51, n° 4, pp. 565-572.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE). 1994. *Stockage à sec du combustible nucléaire irradié de la centrale Gentilly-2*. Rapport d'enquête et d'audience publique. 173 p.
- DAVIDSON, Laura M., Andrew BAUM et Daniel L. COLLINS. 1982. "Stress and control-related problems at Three Mile Island". *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 12, n° 5, pp. 349-359.
- DOHRENWED, Bruce P., Barbara SNELL DOHRENWED, George J. WARHEIT et autres. 1981. "Stress in the community : a report to the President's Commission on the accident at Three Mile Island". In *The Three Mile Island nuclear accident : lessons and implications*, sous la dir. de Thomas H. Moss et David L. Sills. New York : New York Academy of Sciences, coll. Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 365, pp. 159-174.
- EVANS, Gary W. et Sheldon COHEN. 1987. "Environmental stress" In *Handbook of environmental psychology*. Sous la dir. de Daniel Stokols et Irwin Altman. New York : Wiley, pp. 571-610.
- FREUDENBURG, William R. et Rodney K. BAXTER. 1985. "Nuclear reactions : public attitudes and policies toward nuclear power". *Policy Studies Review*, vol. 5, n° 1 (août), pp. 96-110.
- FREUDENBURG, William R. et Rodney K. BAXTER. 1984. "Host community attitudes toward nuclear power plants : a reassessment". *Social Science Quarterly*, vol. 65, n° 4, pp. 1129-1136.
- GARTNER LEE LTD (pour Énergie atomique du Canada Ltée). Mars 1993. *The evaluation and understanding of risk : a review of the risk perception literature*. [Ottawa] : Gartner Lee, 58 p.
- HOLAHAN, Charles, Rudolf H. MOOS et Jennifer D. RAGAN. 2000. "Community studies". In *Encyclopedia of stress*, vol. 1. San Diego : Academic Press, pp. 501-507.
- HYDRO-QUÉBEC. 2003. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2*. Renseignements généraux. Réalisé pour la direction Production thermique et nucléaire par la direction Communication d'entreprise. 4 p.
- HYDRO-QUÉBEC. 2000. *Portrait général de la centrale nucléaire de Gentilly-2*.

- LITMANEN, Tapio. 1999. "Cultural approach to the perception of risk : analysing concern about the siting of a high-level nuclear waste facility in Finland". *Waste Management and Research*, vol. 17, n° 3 (juin), pp. 212-219.
- NOVE ENVIRONNEMENT INC. 20 mars 2003. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Méthode d'évaluation des impacts sur l'environnement. Révision 6*. 28 p. et annexes.
- ROGERS, George O. 1998. "Siting potentially hazardous facilities : what factors impact perceived and acceptable risk". *Landscape and Urban Planning*, vol. 39, n° 4 (janvier), pp. 265-281.
- ROSA, Eugene A. et Riley E. DUNLAP. 1994. "Nuclear power : three decades of public opinion". *Public Opinion Quarterly*, vol. 58, pp. 295-325.
- SLOVIC, Paul. 1996. "Perception of risk from radiation". *Radiation Protection Dosimetry*, vol. 68, n° 3/4, pp. 165-180.
- SLOVIC, Paul. 1987. "Perception of risk". *Science*, vol. 236 (17 avril), pp. 280-285.
- SLOVIC, P., J. FLYNN, J. MERTZ et autres. 2000. "Nuclear power and the public : a comparative study of risk perception in France and the United States". In *Cross-cultural risk perception : a survey of empirical studies*. Dordrecht, Pays-Bas : Kluwer Academic Publishers, p. 55.
- SLOVIC, Paul, James H. FLYNN et Mark LAYMAN. 1991. "Perceived risk, trust, and the politics of nuclear waste". *Science*, vol. 254 (décembre), pp. 1603-1607.
- SLOVIC, Paul, Mark LAYMAN, Nancy KRAUS et autres. 1991. "Perceived risk, stigma, and potential economic impacts of a high-level nuclear waste repository in Nevada". *Risk Analysis*, vol. 11, n° 4, pp. 683-696.
- TAYLOR, S. Martin, Susan ELLIOTT, John EYLES et autres. 1991. « Psychosocial impacts in populations exposed to solid waste facilities ». *Social Science and Medicine*, vol. 33, n° 4, pp. 441-447.